



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

78^{ème} Assemblée Mondiale de la Santé

Documents A78/4, A78/4 Add.3 and EB156/2025/REC/1, decision EB156(37)

Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant (WHA65.6)

Genève, le 23 mai 2025

Déclaration de la Suisse

La Suisse salue la résolution sur la « Prolongation du Plan global de mise en œuvre sur la nutrition maternelle, infantile et juvénile » qui vise à atteindre d'ici à 2030 les six cibles mondiales de nutrition. La Décennie d'action des Nations unies pour la nutrition a également été prolongée à 2030 lors de l'Assemblée générale des Nations unies en mars 2025. La Suisse souligne l'importance de cet alignement sur le Programme de développement durable 2030 pour mobiliser tous les acteurs en faveur d'actions soutenues, concertées et cohérentes pour éliminer la faim, concrétiser la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition sous toutes ses formes.

La prolongation des cibles nutritionnelles s'inscrit en cohérence par rapport aux efforts entrepris par la Suisse pour l'adoption d'un nouvel indicateur de diversité alimentaire minimale (*Minimum Dietary Diversity*) sous l'Objectif de développement durable 2 « Faim Zéro » lors de la 56^{ème} session de la Commission Statistique des Nations Unies en mars 2025. Ce nouvel indicateur participe à la mesure du suivi de réalisation des cibles opérationnelles proposées dans la résolution adoptée ce jour.

Agir sur les déterminants de la santé, tels que la nutrition, est une priorité de la politique étrangère suisse en matière de santé. Ainsi la Suisse s'active en faveur d'une alimentation sûre, saine et durable à travers notamment le soutien d'initiatives de renforcement des capacités mis en œuvre par de nombreux partenaires dont l'OMS et la FAO.
